



Projet de résolution n° 7 soumis par le Long Range Planning Committee Europe au Conseil européen lors de l'Europa Forum Karlsruhe 2026

Objet :

Compléter la liste des invités et modifier en conséquence l'Annexe D (Frais des invités officiels) du Manuel.

Explication :

Les personnes nommées au Board of Directors de LCI, les personnes nommées au Board of Trustees de LCIF et les Leo-Lion Board Liaisons de l'Aire constitutionnelle IV Europe ne figurent actuellement pas parmi les invités qu'un Europa Forum convie et dont il prend en charge les frais, partiellement ou intégralement.

Comme les personnes nommées au Board of Directors de LCI, les personnes nommées au Board of Trustees de LCIF et les Leo-Lion Board Liaisons devraient bénéficier du même traitement que les International Directors, notamment en matière de placement et de reconnaissance protocolaire, il est proposé de modifier en conséquence l'Annexe E (Frais des invités officiels) du Manuel. La nouvelle Annexe D est jointe.

Incidence financière :

Cette modification devrait entrer en vigueur immédiatement après la clôture de l'Europa Forum 2026 de Karlsruhe. Les comités hôtes devraient prendre en charge, partiellement ou intégralement selon le cas, les frais des personnes nommées au Board of Directors de LCI, au Board of Trustees de LCIF et des Leo-Lion Board Liaisons de l'Aire constitutionnelle IV Europe.

Résolution proposée :

Le Conseil européen approuve que les personnes nommées au Board of Directors de LCI, au Board of Trustees de LCIF et/ou les Leo-Lion Board Liaisons de l'Aire constitutionnelle Europe soient inclus parmi les invités d'un Europa Forum et que leurs frais soient pris en charge, partiellement ou intégralement selon le cas, par le budget de l'Europa Forum. La nouvelle Annexe D est jointe.

Soumis par l'Archiviste et Conseiller de l'EF, Secrétaire du Long Range Planning Committee Europe, pour et au nom de

PIP Guðrún Björt Yngvadóttir
Présidente
LONG RANGE PLANNING COMMITTEE EUROPE
Annexe.



Annexe D :

Frais des invités officiels du Forum :

Fonction exercée	Max	Conjoint	Voyage	Hôtel, repas, événements, etc.	Frais d'inscription
IP en fonction *	1	OUI	LCI	LCI	HC
ID désigné par l'IP	1	OUI	LCI	HC	HC
Officiels exécutifs internationaux **	2	OUI	LCI	LCI	HC
ID en fonction d'Europe	5	OUI	LCI	HC	HC
Past IP d'Europe ***	3	OUI	LCI	HC	HC
Vice-Président du Forum	1	OUI	HC	HC	HC
Archiviste & Conseiller du Forum	1	OUI	HC	HC	HC
Contrôleur financier du Forum	1	OUI	HC	HC	HC
Personnes nommées au Conseil d'administration LCI d'Europe	?	OUI	LCI	HC	HC
Personnes nommées au Conseil d'administration LCIF d'Europe	?	OUI	LCI	HC	HC
Agent de liaison Leo-Lion d'Europe	?	OUI	LCI	HC	HC
Nombre max. d'invités possibles	15+ ****	15+****			

*) Le Forum fournira une suite d'une chambre. Les repas et l'hébergement seront pris en charge par le budget de voyage du Président international.

**) Le Past Président international immédiat (Président de la LCIF) et le Premier Vice-Président peuvent participer à tous les forums de région. Les Deuxième et Troisième Vice-Présidents peuvent participer au forum de leur propre région. Les repas et l'hébergement seront remboursés par l'association et imputés au budget de voyage de l'officiel (Board Policy Manual, chapitre XXIII, note 10).

***) Tous les PIP de la Région constitutionnelle Europe participant au Forum.

****) Le nombre de personnes nommées au Conseil d'administration du LCI, au Conseil d'administration de la LCIF et de l'agent de liaison Leo-Lion ne peut pas être déterminé ; il peut varier d'une année à l'autre.

N.B. : Les frais de tout autre officiel Lions non mentionné ci-dessus et tenu de présenter un rapport et/ou une présentation pendant l'Europa Forum seront pris en charge par lui-même ou par son District/Multiple District.

Légende :

LCI : Lions Clubs International LCIF : Lions Clubs International Foundation

HC : Comité hôte